

**N°20-04-039**

L'an deux mil vingt, le jeudi 30 avril à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 17 avril 2020.

**Présents :**

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; POULAIN P. ; FOURNIER A. ; DELRUE J. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ;  
Messieurs PRUVOST M. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; LHEUREUX M. ; CRETON S. ; BRUGGEMAN M. ; DELATTRE J. (reçoit pouvoir de N. DE JONGHE) ; SAGNIER F. ; MAILLOT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. (reçoit pouvoir de F. DEGREMONT) ; MAGERE M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir de E. BOIN) ; OTTEVAERE D. ; WYCKAERT G. (reçoit pouvoir de S. LEFEBVRE) ; BEE D.

**Absents excusés :**

Mesdames DE JONGHE N. (donne pouvoir à J. DELATTRE) ; DEGREMONT F. (donne pouvoir à G. COLIN) ; BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)  
Messieurs DUWAT A. ; GARDIN J. ; FRANQUE G.A. ; SENECA D. ; GARENAUX M. ; DUFOUR O. ; WALLET B. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; GALLET J.M. ; LEFEBVRE S. (donne pouvoir à G. WYCKAERT) ; FOURRIER B. ; HOCHART J.L.

1

Monsieur Julien DELANNOY est élu secrétaire.

**OBJET : RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE – RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE – DEMANDES DE SUBVENTION AI DEPARTEMENT ET A LA DRAC**

**Rapporteur : Joëlle DELRUE**

Afin de renouveler le parc informatique équipant les bibliothèques et médiathèques du territoire, la Communauté de Communes va solliciter l'aide du Département.

Le matériel n'a pas été renouvelé depuis la mise en place du réseau PLUME en 2012, l'investissement s'est élevé pour la mise en place à hauteur de 36 000 euros.

Le montant total de l'opération de renouvellement est de **37 373,31 € HT**.

Une demande de subvention sera également déposée auprès de la DRAC.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement global de l'opération ci-dessous,

Dépense HT		Recettes	
Renouvellement du parc informatique	37 373,31 €	Département (30 %)	11 212,00 €
		CCPL	26 161,31 €
<b>TOTAL</b>	<b>37 373,31€</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>37 373,31 €</b>

- **DECIDE** de solliciter le Département pour l'obtention d'une aide de **11 212 €** et de l'accepter,
- **AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de cette aide financière,
- **AUTORISE** le Président à solliciter la DRAC pour l'obtention d'une subvention et de l'accepter
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre les procédures et les documents permettant l'aboutissement du projet.

Pour extrait conforme  
Le Président,

